



Rapport annuel de gestion 2020-2021

École du Val-des-Lacs

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents,
Chers enseignants,

Il me fait plaisir de vous présenter le portrait de l'école du Val-des-Lacs à travers le rapport annuel 2020-2021.

L'équipe d'enseignants engagée dans les communautés d'apprentissage met de l'avant des moyens efficaces pour la réussite des élèves, et ce, entre autres, en lecture.

L'équipe-école est fière de travailler activement à la réussite de l'élève et mettre de l'avant les valeurs ciblées dans le projet éducatif. Les valeurs de respect, de collaboration et de bien-être transparaissent à travers les choix de l'école. Un comité Interventions met la table pour l'implantation du modèle *Soutien au comportement positif*.

L'année 2020-2021 est parsemée de fermetures de classes et d'absence d'élèves en lien avec la pandémie. Ces situations amènent de l'enseignement à distance ou encore en mode hybride. La mobilisation du numérique et la collaboration avec les familles est au cœur des préoccupations et en constante évolution.

En terminant, l'école du Val-des-Lacs peut toujours compter sur la participation de nombreux parents impliqués via l'organisme de participation des parents, ce qui s'avère gagnant pour la vie de l'école et la tenue d'activités et sorties.

Maude Lajeunesse, présidente

1- Liste des membres du conseil d'établissement

Maude Lajeunesse	Présidente
Mariève Dumoulin	Directrice
Myriam Deslauriers	Parents
Julie Falardeau	Parents
Jessica Lauzon	Parents
Tania Paradis	Parents
Karine Bélec	Enseignante
Chantal Fernet	Enseignante
Nancy Trudel, remplaçante (avril, mai, juin 2021)	Enseignante
Stéphanie Lépine	Personnel de soutien, service de garde
Véronique Bolduc	Membre de la communauté
Amélie Labelle	Membre de la communauté

2- Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances (ordinaire, extraordinaire, sous-comité)
9 septembre 2020	Ordinaire
6 octobre 2020	Ordinaire
1 ^{er} décembre 2020	Ordinaire
9 février 2021	Ordinaire
6 avril 2021	Ordinaire
11 mai 2021	Ordinaire
15 juin 2021	Ordinaire

La plupart des rencontres se sont déroulées via la plateforme *TEAMS*.

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'ap- plique pas, ...)
POUVOIRS GÉNÉRAUX			
Adoption du Projet éducatif	02-2021	Adopté	Appuie les actions et décisions à chaque séance.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	05- 2021	Adopté et remise du sujet en septembre 2021	Sujet sera traité en septembre 2021 afin d'être cohérent avec les règles « Covid-19 » et pour impliquer tous les acteurs de l'école (cohérence des interventions) avec l'implantation du modèle <i>Soutien au comportements positifs</i> .
Approbation des contributions financière	05-2021	Consultation et approuvé	
Établissement des principes d'enca-drement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	06-2021	Approuvé	
Approbation des règles de fonctionne-ment des services de garde	05-2021	Approuvé	
POUVOIRS LIÉS AU SERVICES ÉDUCA-TIFS			
Approbation des modalités d'applica-tion du régime pédagogique.	02-2021	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	06-2021	Consultation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grille matière)	02-2021	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)		Le CÉ a approuvé les dé-penses reliées aux activi-tés.	Les activités 2020-2021 ont eu lieu à l'école, à proximité ou en virtuel à cause des règles sani-taires reliées à la Covid-19.
Consultation des parents			Tout au long de l'année aux di-verses rencontres, entre autres sur le modèle SCP.
Consultation obligatoire des élèves.	04-2021	Consultation	Sur les jeux à acheter pour la cour d'école.

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions (ex, adopté, approuvé, consultation effectuée,)	Commentaires (précision, collaborateur, ne s'applique pas, ...)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex . : activités parascolaires)	10-2020	Approuvé et surveillance des fonds à destination spéciales	À chaque séance
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme.			Ne s'applique pas à cause de la Covid-19
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeuble mis à la disposition de l'établissement.	02-2021	Approuvé	
Sollicitation ou réception de somme d'argent (fonds à destination spéciale)	09-2020		Diners-pizza une fois par mois (suivi 10-2020)
Adoption du budget annuel de l'établissement	12- 2020	Adopté	
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES			
Comité pour la cour d'école, sécurité des élèves et intérêts pour des jeux adaptés dans la cour.	12-2020		Tout au long de l'année.
Choix du photographe pour les photos scolaires 21-22.	02-2021		
Fermeture du service de garde à deux moments dans l'année pour la formation des membres du personnel.	05-2021		
SUJETS TRAITÉS			
Activités de l'Organisme de participation des parents.			À chaque séance.

2.3 Résultats obtenus

OBJECTIF #1: Augmenter le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70% et plus à l'épreuve CS de lecture de la 2^e année du primaire, d'ici 2022. (2018 : 78 %, moyenne des trois (3) dernières années : 66 %, cible CS pour 2022 : 80 %).

Épreuves	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Français				C	C
Lire				O	O
1er cycle				V	V
[0-59]	35%	7%	10%	I	I
[60-69]	19%	15%	20%	D	D
[70-100]	46%	78%	70%	19	19

Analyse des résultats

La fin d'année 2020-2021 n'a pas permis de faire les épreuves de fin d'année communes ce qui nous amène à regarder le portrait des élèves différemment. Les enseignants avaient à choisir une épreuve et à prendre en compte le cheminement de l'élève selon les traces choisies. En 2019-2020, ce sont 60% de nos élèves de 2^e année qui réussissent en lecture à plus de 70% au sommaire, alors qu'en 18-19, nous en avions 75%. En 2020-2021, ce sont 50% des élèves de la 2^e année du 1^{er} cycle qui avaient un résultat de 70% et plus. Donc, durant cette année, 18% des élèves de 2^e année sont en échec en lecture, 32% ont entre 60 et 69% et 50% des élèves ont eu 70% et plus. Cette chute est préoccupante et mérite qu'on s'y attarde.

La cohorte des élèves de 2^e année de 2020-2021 est celle ayant connu la fermeture des écoles en mars lorsqu'ils étaient en 1^{ère} année. L'enseignement à distance et en virtuel est plus difficile pour les élèves de ces niveaux (1^{ère} et 2^e année).

Moyens mis en place

- * La mise sur pied et le maintien des communautés d'apprentissage nous permettent de mettre des moyens pour l'amélioration des résultats en lecture. La conseillère pédagogique accompagne les groupes de C.A.P pour le développement pédagogique.
- * La lecture interactive est un moyen priorisé et mis de l'avant par les enseignants. L'évaluation des apprentissages est au cœur des discussions.
- * Le portrait de classe et les sous-groupes de besoins permettent de développer davantage les compétences de l'élève selon son niveau.
- * La particularité de notre milieu à organiser des groupes jumelés porte à prioriser l'accessibilité à une enseignante soutien afin de permettre un enseignement plus spécifique, à un degré donné, lorsque la situation l'exige.
- * Analyser les difficultés spécifiques rencontrées par les élèves en collaboration avec l'orthopédagogue de l'école et les divers intervenants.
- * Enfin, la disponibilité de l'orthopédagogue est essentielle et demeure une priorité pour l'équipe. Une bonne coordination de cette ressource permet de bien orienter les interventions et favorise la mobilisation de tous.

OBJECTIF #2: Augmenter le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 % et plus à l'épreuve de lecture MEES de la 6^e année du primaire, d'ici 2022. (2018 : 57%, moyenne des trois (3) dernières années : 66 %, cible CS pour 2022 : 68 %).

Épreuves	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Français				C	C
Lire				O	O
3e cycle				V	V
[0-59]	8%	7%	17%	I	I
[60-69]	13%	36%	17%	D	D
[70-100]	79%	57%	67%	19	19

Analyse des résultats

Malgré le fait qu'il n'y ait pas eu d'épreuves obligatoires du MEQ l'an dernier, nous pouvons constater les résultats des élèves au bilan de fin d'année en lecture. À noter que nous avons relevé le résultat final en lecture sans épreuve pour 2018-2019 en vue d'une meilleure comparaison. Nos élèves à risque ou en échec augmentent en lecture 6^e année depuis les trois dernières années.

Légère amélioration des élèves en réussite de juin 2020 à 2021, en lecture. Nous passons de 89% à 91% des élèves qui réussissent.

Années	[0-59]	[60-69]	[70-100]
2018-2019	0%	8%	92%
2019-2020	11%	22%	67%
2020-2021	9%	27%	64%

Moyens mis en place

- * Pour nos élèves du 3^e cycle, les stratégies de lecture sont travaillées. On favorise la lecture interactive et les réseaux littéraires.
- * Les pratiques d'enseignement stratégiques sont déployées soit le modelage, la pratique guidée et la pratique autonome pour enseigner l'appréciation et la réaction à la lecture.
- * Les sous-groupes de besoins sont créés à partir des portraits des élèves en lecture afin de mieux répondre aux besoins. Ces groupes sont accompagnés par les coenseignantes et les orthopédagogues.
- * Les échanges et le travail en communautés d'apprentissage nous permettent de mettre des moyens efficaces pour l'amélioration des résultats en lecture. La conseillère pédagogique accompagne également le groupe de 3^e cycle de C.A.P pour ce développement pédagogique.

OBJECTIF #3: Diminuer l'écart entre le taux de réussite à l'étape 3 et l'épreuve obligatoire des élèves à la fin du 2^e cycle aux compétences résoudre et raisonner, d'ici 2022. (Écart de +45 entre l'étape 3 vs épreuve imposée dans la compétence raisonner).

Épreuve	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Mathématiques					
Résoudre une situation-problème					
2e cycle					
[0-59]	23%	10%	38%	C	C
[60-69]	46%	14%	12%	O	O
[70-100]	31%	76%	50%	V	V
Utiliser un raisonnement mathématique					
2e cycle				I	I
[0-59]	38%	50%		D	D
[60-69]	46%	14%		19	19
[70-100]	15%	36%			

Étape 3	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Mathématiques					
Résoudre une situation-problème					
2e cycle					
[0-59]	9%	13%	11%	14%	5%
[60-69]	29%	19%	27%	86%	95%
[70-100]	62%	68%	63%		
Utiliser un raisonnement mathématique					
2e cycle					
[0-59]	9%	6%	7%	3%	10%
[60-69]	21%	23%	21%	97%	90%
[70-100]	71%	70%	71%		

Analyse des résultats

Les résultats au sommaire (résultat des deux compétences) en mathématique au 2e cycle (4e année) s'améliorent ou se maintiennent depuis les trois dernières années. Nous ne pouvons toutefois pas comparer les résultats des épreuves avec le bilan, car il n'y a pas eu d'épreuves obligatoires depuis les deux dernières années. Les résultats au sommaire de mathématique indiquent que nous passons de 93% de réussite en (18-19) et (19-20), à 100% en 2020-2021.

Moyens mis en place

- * Permettre la manipulation en tout temps.
- * Appliquer les fondements liés à l'enseignement explicite (stratégies et les processus) et aux formations spécifiques en mathématiques.
- * Offrir un soutien supplémentaire aux élèves à risque et en difficulté d'apprentissage par sous-groupe de besoin.
- * Cibler les savoirs essentiels et permettre les liens entre les concepts à l'étude, et ce, en partant d'une situation problème exposée à l'élève. Le choix d'un matériel travaillant en ce sens est choisi. Les liens entre les concepts se font plus aisément.
- * Portraits de classes réalisés deux fois par année pour cibler les sous-groupes de besoins.

OBJECTIF #4: Maintenir l'application rigoureuse des mesures efficaces du préscolaire jusqu'à la 6^e année, en participant activement à différents chantiers pédagogiques et développement professionnel, d'ici 2022.

Année/niveau CAP	18-19	19-20	20-21	21-22
Maternelle	?	3	4	4
1er cycle	4	2 (dû à la Covid)	3	4
2e cycle	4	2 (dû à la Covid)	3	4
3e cycle	4	2 (dû à la Covid)	3	4
Total de rencontres de C.A.P	12	9	13	16

Analyse des résultats

L'année 2020-2021 a permis la tenue de rencontres de communautés d'apprentissage professionnelles (C.A.P.) en *Teams*, et ce, pour chacun des cycles. Tous les enseignants sont donc engagés dans ces rencontres collaboratives qui regroupent l'école de la Lièvre-Sud avec celle du Val-des-Lacs.

La première rencontre a permis d'échanger sur les sous-groupes de besoin. La seconde a permis de s'approprier la lecture interactive et la dernière de faire le bilan des moyens efficaces à mettre en place et les besoins pour l'année 2021-2022.

La formule des C.A.P. au préscolaire est adaptée. Les enseignantes sont accompagnées par la conseillère pédagogique selon leurs besoins.

Moyens mis en place

- * Nous poursuivrons en 2021-2022 les C.A.P. avec l'accompagnement d'une conseillère pédagogique en français. La différenciation pédagogique sera abordée ainsi que les pratiques efficaces en milieu défavorisé. Nos résultats seront toujours au cœur des préoccupations et échanges.
- * Les services ont été analysés et mis en place auprès des élèves qui en éprouvaient le besoin.
- * Du matériel pédagogique a été élaboré ou échangé entre les enseignants, ce qui a permis de répondre aux besoins des élèves.
- * Les enseignants poursuivent leurs formations selon les besoins et les objectifs du projet éducatif: école en réseau, traitement alphabétique, etc.

NOTRE ENVIRONNEMENT ET CLIMAT SCOLAIRE

OBJECTIF #5: Diminuer le temps perdu en classe relié aux conflits entre les élèves, d'ici 2022.

Analyse des résultats

Nous constatons que des interventions sont davantage nécessaires à l'école de Saint-Jean-l'Évangéliste qui accueille les élèves du préscolaire à la 4e année.

Dans la cour, pour les élèves de 1ère et 2e année, des conflits et situations de violence éclatent assez régulièrement. Nous constatons ce phénomène particulièrement dans les temps non structurés comme les récréations et le temps du diner.

Lors de situations de violence et d'intimidation, nous pouvons dénoter des suspensions. À Saint-Jean-l'Évangéliste, quelques suspensions à l'interne sont faites pour les trois mêmes élèves durant l'année. Un élève s'est même vu suspendre à l'externe trois fois dans l'année. À Saint-Joachim, nous notons des suspensions externes peu fréquentes pour deux élèves. Nous avons mis en place un P.I et un P.S.I.I. avec nos partenaires pour deux élèves, un dans chaque école.

La concertation en comité d'*Interventions*, devenu le comité *Soutien aux comportements positifs*, permet davantage d'avoir un portrait réel des situations en connaissant le lieu, le type et les répercussions des gestes ou situations.

L'outil de consignation de *Plaintes Violence et Intimidation* ne permettait pas nécessairement de faire des portraits complets de situations conflictuelles ou encore d'événements de violence et d'intimidation et la répercussion sur le temps d'enseignement.

Près de 90% du personnel des écoles du Val-des-Lacs adhère au modèle S.C.P (soutien aux comportements positifs) ce qui nous amènera en 2021-2022 à répertorier les comportements déviants dans l'outil *Baromètre comportemental*.

Moyens mis en place

- * La poursuite des rencontres du comité *Intervention* sont nécessaires et utiles. En plus des outils de référence pour intervenir auprès des élèves ayant des comportements qui contreviennent au code de vie, nous définissons la matrice des comportements attendus. Nous élaborons avec l'aide de la psychoéducatrice les comportements à enseigner selon les valeurs de l'école et l'équipe s'approprie le programme soutien au comportement positif (S.C.P).
- * Une rencontre de services qui regroupent les T.É.S., les surveillantes, le service de garde et la direction a eu lieu afin de favoriser la communication dans l'école.
- * Les habiletés sociales sont enseignées à travers différents programmes.
- * Les T.É.S. mettent en application des systèmes et le protocole d'intervention. Elles font réfléchir les élèves en lien avec leur comportement et les accompagnent dans les temps non structurés.
- * Ajout d'une T.É.S. dans la classe de 2e année et interventions ciblées pour un groupe d'élèves sur la cour.
- * Les intervenants qui consignent les plaintes de violence et d'intimidation reçoivent la formation sur l'outil de consignation *Optania*.
- * Nous serons prêts dès le début de l'année 2021-2022 à mettre le *Baromètre comportemental* en place (outil S.C.P).
- * La communication avec les parents, les partenaires et les conducteurs d'autobus permet un suivi plus rapproché et des interventions ciblées.
- * Arrimage et préparation du passage d'une année à l'autre. Les enseignantes visitent leurs futurs élèves afin de les connaître.